

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Guillaume Teasdale, conseiller scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health
M^{me} Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie
M^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario

Observateurs:

M^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario
M Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH

Réunion du : Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Comité consultatif de l'enfance en difficulté

Date : **Le 17 novembre 2020**

Heure : **de 18 h 20 à 19 h 00**

Lieu : [Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)

[En savoir plus sur Teams](#) | [Options de réunion](#)

**COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 17 novembre 2020, de 18 h 20 à 19 h 00
Microsoft Teams**

ORDRE DU JOUR

Rencontre N° 4 – à 18 h 20

La rencontre sera présidée par : M Benoit Fortin

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
3. Données sur les élèves qui bénéficient des programmes et services en enfance en difficulté
4. Mise à jour d'automne au CCED du Ministère ÉDU (rapport verbal)
5. Mise à jour COVID (rapport verbal)
6. Tour de table : Annonces des organismes
7. Dates des prochaines réunions

Le 12 janvier 2021 (par audioconférence)	Rencontre No. 5 - 17 h 30 à 18 h 10 Élection de la présidence et de la vice-présidence Financement de l'éducation de l'enfance en difficulté : <ul style="list-style-type: none">• États financiers 2019-2020• Budget révisé 2020-2021
---	--

8. Levée de la réunion

POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR - NO 4



Le 17 novembre 2020

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté

La proportion d'élèves ayant des besoins particuliers du Conseil est demeurée à 10% de l'effectif total.

À cause des mesures mises en place au sein des écoles, nous ne pouvons pas poursuivre avec le programme d'intervention intensive en lecture et en écriture (IILÉ). Toutefois, nous continuerons avec la mise en œuvre de la réponse à l'intervention (RAI).

Autre nouveauté initiée en 2017-2018 et qui se poursuit, les services aux élèves amorçaient un cycle de révision des PEI dans chaque école à l'automne. L'équipe des conseillères pédagogiques EED rédige un rapport de conformité des normes provinciales selon les sections suivantes du PEI : données générales, identification, santé/adaptation, forces et besoins, programme, plan d'apprentissage, plan de transition, évaluation provinciale. Elle partage ces rapports avec la direction de l'école et les enseignants ressources pour garantir une rigueur au niveau de l'élaboration des PEI dans les écoles. Depuis le printemps 2018, nous vérifions les signatures par les parents et la direction de l'école du PEI. Il y a eu une modification de la façon de faire la collecte de la signature à cause de la COVID-19.

Depuis le mois de septembre, les services aux élèves ont fait l'ajout d'un psychologue associé et d'une orthophoniste à leur équipe pour mieux soutenir les écoles et les besoins des élèves.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de PEI préparés par le personnel enseignant dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves identifiés et non identifiés.

Nombre de PEI élaborés

Élémentaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	879	476	402	879
Juin 2018	940	511	429	940
Juin 2019	958	564	394	958
Juin 2020	1019	666	353	1019

Secondaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	228*	164	68	232
Juin 2018	290	204	86	290
Juin 2019	307*	231	77	308
Juin 2020	337	251	86	337

POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR - NO 4

Total des élèves	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	1107	640	470	1111
Juin 2018	1230	715	515	1230
Juin 2019	1265	795	471	1266
Juin 2020	1356	917	439	1356

*Certains élèves surdoués n'ont pas de PEI.

Ce deuxième tableau présente les élèves selon les catégories d'anomalies et types de difficulté déterminées par le ministère de l'Éducation.

Catégories d'anomalies et types de difficulté pour les élèves identifiés

Anomalies	Types de difficulté	Élémentaire			Secondaire			Total d'élèves		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Anomalies multiples		129	161	195	51	59	67	180	220	262
Communication	Autisme	90	89	161	11	13	29	101	102	190
	Troubles d'apprentissage	122	125	214	88	90	135	210	215	349
	Surdité et surdité partielle	17	19	28	2	3	5	19	22	33
	Troubles de la parole	0	0	7	0	0	0	0	0	7
	Troubles du langage	14	14	41	8	10	24	22	24	65
Comportement		93	111	266	21	27	89	114	138	355
Ordre intellectuel	Déficience intellectuelle légère	10	10	20	13	16	16	23	26	36
	Douance	14	14	24	6	5	8	20	19	32
	Handicap de développement	6	4	22	0	2	4	6	6	26
Ordre physique	Cécité et basse vision	6	7	9	1	2	1	7	9	10
	Handicap physique	10	10	28	3	4	3	13	14	31
Total partiel		511	564	666	204	231	251	715	795	917
Élèves non identifiés ayant des besoins particuliers et bénéficiant de la Subvention pour l'EED		429	394	353	86	77	86	515	471	439
Total général		940	958	1019	290	308	337	1230	1266	1356

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 17 novembre 2020 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,

Roland Desloges